MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 05 juillet, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia. GERRIET Charline. MM. ALBERTINI Michel. AMPRINO Richard. BERNARD Eric. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. SCORDO Rémi. VIVINE Serge.

<u>Absent(e) excusé(e)</u>: Mme RUSCH Elodie (donne procuration à Mme FERREIRA DE SOUZA Nicole). M. VOISIN Jean-Marc.

Secrétaire de séance : M. DUCREUX Philippe.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Lecture de divers courriers :

Remerciement Association pour attribution subvention Lettre de M. FORTIN Laurent

- ► ACCEPTE à l'unanimité, la décision modificative du Budget Primitif Commune 2021.
- ▶ APPROUVE l'achat de signalétiques pour la sécurité de l'école à PIETO.
- ▶ APPROUVE l'acquisition de barrières de sécurité à MUTELET et à ADEQUAT.
- ▶ APPROUVE l'achat de protections de poteaux à MUTELET et à SIGNATURE.
- ▶ APPROUVE les travaux d'aménagement de la place des Prés Clers et de les confier à NATURA CREATION.
- ► APPROUVE les travaux de la clôture de l'école et de les confier à DRUOTON MICKAEL.
- ▶ APPROUVE de continuer l'acquisition des illuminations de Noël à SONEPAR et à DECOLUM.
- ► APPROUVE l'achat d'un portique de 2 balançoires pour l'aire de jeux à SEMIO
- ▶ **DÉCIDE** de surseoir les travaux de voirie dans l'attente d'un complément d'étude sur la 2ème phase des travaux.
- ▶ APPROUVE l'acquisition d'une caisse enregistreuse à CLEMSYS pour le local boulangerie.
- ▶ **DÉCIDE** de confier le nettoyage du bâtiment CAC et de la résidence du canal à ONET.
- ▶ APPROUVE, à l'unanimité, de verser une subvention à l'association organisatrice de la fête patronale 2021, à savoir à l'association « Jura Stad'Football Club d'Abergement la Ronce ».
- ► APPROUVE, à l'unanimité, d'allouer une gratification à un stagiaire du technique.

- ▶ APPROUVE à l'unanimité, d'accepter, à compter du 06 juillet 2021, la revalorisation du montant des cautions pour la location des salles comme suit :
 - Salle des fêtes

1 000.00 €

- Salle sous-sol

500.00 €

- Salle convivialité

300.00 €

- ▶ AUTORISE, Madame le Maire ou son représentant à signer la convention des livraisons de repas avec DOL'AGAPE.
- ▶ **DÉCIDE**, à l'unanimité, de désigner un coordonnateur d'enquête pour le recensement de la population 2022.

QUESTIONS ET DELIBERATIONS DIVERSES:

- ► APPROUVE, à l'unanimité, le nouveau logo de la mairie.
- -Mme Le Maire informe l'assemblée du projet d'embauche de 2 contrats d'apprentissage, un CAPA Jardinier paysagiste au service technique (2 ans) et 1 CAP petite enfance à l'école (1 an) à compter de septembre 2021. Les délibérations concernant ces dossiers seront prises après réception de l'avis du Comité Technique.
- -Les permanences des élus seront modifiées à compter de juillet.
- -Le repas des ainés aura lieu le samedi 6 novembre 2021.
- -La fête patronale 2022 aura lieu le weekend du 2/3 juillet 2022.

Pour copie conforme, Le Maire,

SERGEMENT LA PROVINCIA DE LA P

Joëlle LEPETZ